



Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

La Présidente

A

Monsieur le Maire
AUSSAC-VADALLE
61 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Nos réf. : AC-SD

Affaire suivie par Mmes Audrey CHAUDET-BOUCHEZ et Sophie DESMET, pôle GRH

05.45.69.70.05 – grh2@cdg16.fr

Objet : Avis du Comité Social Territorial - 08-04-2024

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité Social Territorial, réuni le 08 avril 2024, a examiné votre demande d'avis concernant le dossier suivant : suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 25h10 hebdomadaires et d'un poste d'adjoint technique territorial à 18h30 hebdomadaires.

Les représentants des collectivités d'une part, ont émis, à l'unanimité, un avis favorable, et les représentants du personnel d'autre part, ont émis, à l'unanimité, un avis favorable.

En application de l'article 13 du règlement intérieur, il vous appartient d'en informer le ou les agents de la collectivité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

